

## Recherches sociographiques



Léo-Paul HÉBERT, *Les Clercs de Saint-Viateur au Canada – 1947-1997*, Québec, Septentrion, 2010, 996 p.

François De Lagrave

Volume 52, numéro 2, 2011

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1005695ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1005695ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

### Éditeur(s)

Département de sociologie, Faculté des sciences sociales, Université Laval

### ISSN

0034-1282 (imprimé)

1705-6225 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

### Citer ce compte rendu

De Lagrave, F. (2011). Compte rendu de [Léo-Paul HÉBERT, *Les Clercs de Saint-Viateur au Canada – 1947-1997*, Québec, Septentrion, 2010, 996 p.] *Recherches sociographiques*, 52(2), 408–411. <https://doi.org/10.7202/1005695ar>

Tous droits réservés © Recherches sociographiques et Université Laval, 2011

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

<https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>

**é**rudit

Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche.

<https://www.erudit.org/fr/>

de minimiser l'impact réel du contrôle de l'Église sur la vie littéraire, ce qui aurait pu participer du vaste mouvement historiographique qui ménage actuellement la chèvre et le chou de l'institution ecclésiastique en parlant de continuité plutôt que de rupture (voir p. 5), Pierre Hébert montre que la « censure programmatique » a causé de grands torts, notamment en soutenant « un 'génie censorial' qui a présidé au destin de l'écrivain et de la littérature » (p. 71) au Canada français. Cela dit, il est juste de se demander si la Révolution tranquille a véritablement libéré ce destin. D'autres pouvoirs, économiques et politiques, apparaissent insidieusement.

Bref, *La littérature québécoise et les fruits amers de la censure* permet de faire le point sur une dimension de la littérature – la censure – dont plusieurs se croient capables, très souvent à tort, de parler d'abondance. Dans cet ouvrage, Pierre Hébert nous souffle quelques répliques nécessaires pour la suite.

Jonathan LIVERNOIS

Département de français,  
Université d'Ottawa.  
[jonathan.livernois@mail.mcgill.ca](mailto:jonathan.livernois@mail.mcgill.ca)

---

LÉO-PAUL HÉBERT, *Les Clercs de Saint-Viateur au Canada – 1947-1997*, Québec, Septentrion, 2010, 996 p.

En France, en 1830, sous la Restauration, six mois avant les Trois Glorieuses, le roi Charles X approuvait de son sceau une nouvelle congrégation religieuse appelée les « Clercs paroissiaux ou Catéchistes de Saint-Viateur », la congrégation des CSV, fondée par l'abbé Louis Querbes, curé de Vourles, paroisse sise dans le diocèse de Lyon. Huit ans plus tard, le pape Grégoire XVI y ajoutait déjà l'approbation pontificale.

Ses disciples étaient destinés à œuvrer modestement surtout dans les campagnes, contrairement aux membres de l'Institut des Frères des Écoles chrétiennes (FÉC), fondé aussi en France un siècle et demi plus tôt, mais dont les frères travaillaient principalement dans les villes et les gros bourgs. La nouvelle congrégation des CSV réunissait des prêtres et des frères, à l'encontre des FÉC, appelés les « Grands Frères », qui se sont toujours opposés à la présence de prêtres dans leur institut. Néanmoins, les deux congrégations, au 17<sup>e</sup> siècle comme au 19<sup>e</sup>, entendaient poursuivre le même but, soit la régénération chrétienne de la France par l'éducation profane autant que religieuse des enfants et des paroisses.

En 1847, dix ans après l'arrivée des FÉC au Canada et trois ans avant le décès du père Querbes, trois frères des CSV mettaient pied à Montréal, puis rapidement à L'Industrie (Joliette), à l'invitation pressante de M<sup>sr</sup> Ignace Bourget, évêque de Montréal, ainsi que de Barthélemy Joliette, seigneur et fondateur de L'Industrie. Deux pères viatoriens français, provenant de l'État du Missouri, s'ajoutaient l'année suivante au groupe des trois frères. L'histoire de plus de cent cinquante années de l'œuvre des CSV au Canada a été écrite par deux des leurs. Tout d'abord le frère Antoine Bernard, docteur en histoire, y alla de deux livres qui couvraient les

deux premiers demi-siècles : 1847-1897 (en 1947) et 1897-1947 (en 1951). Quant à la période 1947-1997, elle a été aussi couverte courageusement par le père Léo-Paul Hébert, docteur en histoire, auteur de plusieurs études sur sa congrégation, et qui a publié à l'été 2010 un livre intitulé *Les Clercs de Saint-Viateur – 1947-1997*.

Courageusement, certes, car ainsi que le déclare dans la préface Yvan Lamonde, historien de l'Université McGill, Léo-Paul Hébert « n'a pas craint cette mise à jour de la réalité, ce face à face avec une réalité menaçante ». Muni d'une fascinante mais imposante documentation, l'auteur a puisé abondamment dans les documents de première main et a offert à ses confrères, aux historiens ainsi qu'à un certain public une synthèse impressionnante de l'histoire des CSV au Canada, surtout au Québec. Celui-ci ne s'en cache nullement. À l'exemple de l'historien Nive Voisine, auteur en trois tomes d'une histoire des FÉC au Canada, Hébert a fait sien pour sa congrégation le même but : « Qu'ont-ils [les CSV] apporté d'original dans l'évolution de l'Église catholique et particulièrement dans l'histoire de l'éducation au Canada ? » Son exposé, au cours de tout près d'un millier de pages, se divise en trois parties : 1) « Vue d'ensemble » – (contexte, les CSV, le recrutement, la vie religieuse) ; 2) « Évolution de la congrégation » – un traitement en quatre périodes du demi-siècle) ; 3) « Les réalisations » – (l'éducation, la pastorale, les arts et les lettres, les manuels, les missions ou fondations, la cause du père Querbes).

La lecture de ce livre nous apprend, toujours document à l'appui, que les religieux viatoriens, tant frères que prêtres, à l'école comme au service d'une paroisse, tout comme ceux d'autres communautés religieuses enseignantes, ont au cours de ce demi-siècle transmis un important legs dans le monde de l'éducation et de la pastorale. Leurs initiatives dans divers domaines et à l'intention de plusieurs clientèles ont été nombreuses. Notamment en pastorale dans les paroisses ou en catéchèse ; dans l'éducation, du niveau primaire à celui de l'université ; dans le domaine de l'agriculture (ferme modèle et orphelinats agricoles), comme aussi dans l'enseignement spécialisé auprès de handicapés (sourds-muets et aveugles). Il faut mentionner leur influence pédagogique par des méthodes progressistes véhiculées souvent par d'éminents professeurs ; par la diffusion de leurs manuels scolaires dont certains ont connu maintes éditions ; par la renommée de leurs grands collègues (Joliette, Rigaud, Montréal-Outremont, Matane). Aussi par leur présence dans la création des cégeps et des polyvalentes, de même que dans les camps de sciences naturelles, dans le camp musical de Lanaudière, voire dans les sports. La congrégation des CSV a apporté de même une impressionnante contribution dans le domaine des arts, que ce soit en architecture, en peinture ou en sculpture. Le Musée d'art de Joliette en est un témoignage éloquent. Au surplus, les religieux viatoriens se sont illustrés, et comment, dans les domaines du chant et de la musique. Pour ne citer qu'un exemple, mentionnons l'œuvre du père Fernand Lindsay, philosophe, organiste, fondateur du Festival-concours des Jeunesses musicales du Canada (JMC) et du prestigieux Festival international de Lanaudière, tout particulièrement. D'autres confrères se sont illustrés dans le secteur du cinéma ainsi que dans celui des sciences. Finalement, les CSV du Québec, très généreusement, ont apporté une contribution louable en se rendant hors de l'Amérique du Nord et en entretenant des « missions », appelées maintenant des « fondations ». Elles commencèrent en 1931 avec leur arrivée en Chine. Aujourd'hui, les CSV rendent

d'insignes services aux pays qui les ont accueillis, que ce soit au Japon (1948), à Taïwan (1953), au Pérou (1959), en Haïti (1965), en Côte d'Ivoire (1955) et au Burkina Faso (1999).

L'histoire de cette communauté religieuse, au cours de ce demi-siècle, a été tributaire du climat social et politique qui a profondément transformé le Québec, d'abord après la Seconde Guerre mondiale, puis surtout depuis la Révolution tranquille. La transformation d'un Québec catholique et plutôt traditionnel en un Québec pluraliste, davantage urbain, moderne et en voie de sécularisation a obligé la congrégation à s'ouvrir à « des voies nouvelles », non sans de multiples tiraillements perçus au quotidien, davantage lors de leurs chapitres généraux. Certains religieux parlaient même de « refondation » de leur groupement, d'une nouvelle « vie religieuse pluraliste qui [tendaient] à s'affirmer ». Mais comment vivre leur *aggiornamento* prescrit par Vatican II tout en conservant leur identité viatorienne ? Le temps était venu des « interrogations », des « malaises » et des « tentatives de réponses aux interrogations ». S'y ajoutaient l'« alarmante » crise des vocations et la triste diminution des effectifs de la communauté au Québec. Oui, « la révolution viatorienne fut tout le contraire d'une révolution tranquille » chez les CSV québécois, constate sans complaisance l'historien Hébert, et qui répète que « plusieurs questions travaillaient la congrégation » au sujet de l'accès des frères au sacerdoce et aux fonctions majeures de leur gouvernement, de la dévalorisation de la vocation de religieux non prêtres ainsi que de la prépondérance cléricale, des relations « tendues » entre des pères et des frères, de la décentralisation et de la restructuration face aux diverses générations, du ressourcement spirituel, enfin de la formation d'une province religieuse unique, celle du Canada, promulguée que le 27 décembre 1994. Toutefois les chiffres ne mentaient pas. De 1165 religieux qu'ils étaient en 1961, les statistiques piquaient du nez à 686 en 1978. En dépit de diverses mesures louables, ces mêmes statistiques dénombraient 526 religieux en 1988 pour 412 en 1997. La moyenne d'âge actuelle de ces religieux aborde maintenant les 80 ans. La vie religieuse aurait-elle perdu de « sa pertinence » ? Le « charisme viatorien » serait-il agonisant, de se demander certains témoins, voire des ami-e-s de cette congrégation ? Comme il n'y avait « plus d'avenir dans l'enseignement », les CSV québécois bien portants, quoique vieillissants, préfèrent plutôt maintenant jouer un rôle actif auprès des plus démunis, des laissés-pour-compte, des plus faibles de la société, se vouant ainsi à une vocation spécifiquement caritative.

Néanmoins, pourrions-nous dire, l'avenir en ce début de millénaire s'annonce pour le moins « sombre », tout comme pour les autres communautés religieuses québécoises dites encore enseignantes ou hospitalières, autant masculines que féminines. Une réalité combien crue, plutôt dramatique. Aussi, nous pourrions ajouter : ne restera-t-il que la « nostalgie » d'un âge d'or révolu ? L'histoire de l'Église nous le révèle, et l'historien Hébert ose même avancer cette citation : [II] « n'est pas question de parler de pérennité pour les communautés religieuses ». Nous osons faire nôtre cette phrase du père P. Bellavance, sj, qui affirmait : « Les communautés naissent, croissent ; elles peuvent mourir. » En revanche, une réflexion que rapporte l'historien pourrait être porteuse d'un certain espoir. Celle de M<sup>sr</sup> Jacques Berthelet, cvs, lequel discourait en 1994 de la situation de la vie religieuse au Canada : « Ce qui est en train de mourir ; ce qui est en train de naître ». L'avenir,

peut-être, nous fera-t-il connaître la renaissance d'une vie religieuse active exprimée au sein d'« une communauté de foi » encore mieux adaptée à notre environnement contemporain ? Rêve ? Future réalité ? Illusion ? Que de questions, de si, de comment, de pourquoi, surgissent !

François DE LAGRAVE

Doctorant,  
Trois-Rivières.  
lsfrsdelagrave@hotmail.com

---

José DEL POZO, *Les Chiliens au Québec. Immigrants et réfugiés de 1955 à nos jours*, Québec, Boréal, 2009, 424 p.

*Les Chiliens au Québec* de José Del Pozo est une fresque historique sur la condition politique, socioéconomique et culturelle des Chiliens installés au Québec depuis 1955 en tant qu'immigrants économiques ou réfugiés. Ce professeur d'histoire et auteur de plusieurs ouvrages sur le Chili et l'Amérique latine y explore les spécificités de la population chilienne au Québec et de son apport à la société d'accueil.

Dans un premier temps, l'évolution de l'immigration chilienne est analysée en quatre périodes successives. La première vague qui se situe entre 1955 et 1973 est essentiellement composée d'étudiants et d'immigrants économiques. Elle est de taille limitée : à la veille du coup d'État de 1973, leur nombre ne dépasse pas les 500 à Montréal. La période suivante (1973-1978) est celle du départ massif des Chiliens fuyant la répression politique qui a suivi le coup d'État militaire. Ainsi, apprend-on que le Canada a réservé un accueil favorable aux demandeurs d'asile, et ce, malgré le fait qu'il était dépassé par les événements notamment par manque d'expérience en matière d'attribution du droit d'asile dans ses ambassades. De même, la population et les médias québécois étaient généralement en faveur de l'admission des réfugiés. Or, cette attitude positive change radicalement au cours de la troisième période (1979-1989). Selon l'auteur, deux facteurs sont déterminants dans ce revirement : la crise économique globale des années 1980 et l'arrivée au pouvoir des conservateurs au Canada en 1979. Le gouvernement canadien prend plusieurs mesures restrictives dont la suppression de l'aide financière jusqu'alors accordée aux demandeurs d'asile et l'abandon du programme spécial favorisant l'immigration chilienne. À travers les récits individuels de Chiliens affectés par ces limitations, Del Pozo met l'accent sur le changement du paradigme migratoire au Canada : la nouvelle politique est caractérisée par une sécurisation accrue des frontières et une méfiance grandissante envers les demandeurs d'asile. Cette tendance se confirme au cours de la dernière période historique examinée dans l'ouvrage (de 1990 à nos jours). L'immigration au Québec devient de plus en plus sélective. La position répressive du gouvernement entraîne des mouvements de contestation et de solidarité en faveur des réfugiés, comme des occupations d'églises à Montréal en février 1998. Grâce à cette mobilisation sociale, plusieurs demandeurs d'asile ont pu demeurer au Québec. Il découle de cette première partie que l'immigration des Chiliens au Québec est marquée tant par des événements